

UN1TÉ

54 Meurthe et Moselle

Paie de juin : non paiement du C.E.T.

Après le non paiement des heures de nuit et de l'ITN, nouvelle défaillance de l'administration !

Malgré nos nombreuses remontées au niveau de la zone et l'assurance du paiement sur la paie de juin reçue en réponse le 13 juin dernier, l'administration ne tient pas ses engagements en avançant un nouveau problème informatique !

STOP AU MÉPRIS !!



S'il n'y a pas d'argent, il n'y aura pas de policiers !

1